



Septembre 2016



RÉCOLTE DU SOJA 2016

Les températures élevées et le climat sec de ce mois de septembre ont permis au soja de parvenir à maturité. Par conséquent, les récoltes ont commencé.

Voici quelques conseils pour que ce chantier se fasse dans les meilleures conditions.

Récoltez à maturité

La récolte peut commencer quand le soja est mûr :

- les feuilles sont desséchées et presque toutes tombées.
- les grains sont libres dans les gousses, elles «sonnent».
- ils sont durs sous la dent et ils rayent peu sous l'ongle.



Grains de soja mûrs - Source : CDA 31



Champ de soja prêt à être récolté - Source : CDA 31

Le taux d'humidité optimal se situe vers 14%. Attention aux récoltes tardives : les pluies plus fréquentes d'octobre augmentent le taux d'humidité et ne permettent pas d'atteindre le taux d'humidité recherché.

Dans une situation de récolte retardée par les mauvaises conditions météorologiques, il est conseillé de ne pas trop attendre quitte à récolter à un taux d'humidité supérieur. En effet, les gousses de soja en surmaturité entrent en déhiscence : les graines peuvent alors tomber lors de la récolte, entraînant des baisses de rendement. Le risque de casser les grains augmente également.

Réglages de la moissonneuse

Les réglages de la moissonneuse-batteuse doivent être adaptés aux conditions de récolte le jour même.

On peut cependant indiquer pour information, les réglages dans des conditions « standards » :

- une vitesse de batteur aux alentours de 400-500 rpm
- un écartement du contre-batteur à 30 mm
- au niveau de la trémie, la grille supérieure est à 15-16mm

tandis que la grille inférieure est positionnée à 10mm d'écartement.

- le ventilateur tourne à 1000 rpm.

L'ajustement de la hauteur de la coupe et de la vitesse d'avancement du chantier sont aussi très importants.

En effet, il est nécessaire de descendre la barre de coupe assez basse afin de pouvoir récolter les premières gousses, qui peuvent être implantées près du sol sur certaines variétés.

Une barre de coupe flexible permet de baisser les pertes dans ces cas là.

Attention aux adventices

Face aux demandes de plus en plus strictes de la part des transformateurs, les organismes stockeurs durcissent leurs critères vis-à-vis des impuretés.

Il est donc important d'avoir une récolte la plus propre possible. De plus, certaines adventices sont toxiques pour l'homme et le bétail. La présence de ces graines dans les récoltes peut entraîner de fortes pénalités, voire un refus de la cargaison.

Zoom sur la morelle noire

La morelle noire est une dicotylédone annuelle estivale de la famille des Solanacées (comme la pomme de terre ou la tomate).

La germination de ses graines intervient au printemps tandis que sa floraison commence à partir de juillet et s'étale sur 2 mois. Les fruits, à maturité, sont de petites baies globuleuses noires. Elles contiennent de la solanine, composé toxique entraînant des troubles neurologiques et digestifs pouvant aller jusqu'à la mort dans le cas d'une consommation importante.

A maturité, les baies peuvent facilement éclater lors de la moisson, tâchant les grains de soja avec leur jus toxique et entraînant un déclassement du lot.



Morelle noire, plante et fruits, source : Wikimedia Commons

Zoom sur le datura

Le datura fait aussi partie des Solanacées. Par conséquent, c'est une plante qui partage les mêmes caractéristiques que la morelle noire : dicotylédone annuelle, ses graines germent de manière échelonnée, dès la mi-avril jusqu'au milieu de l'été. La taille de la plante adulte est variable. Dans des conditions propices, elle peut atteindre les 2 mètres de hauteur.

Cette taille importante et son développement foisonnant en font une adventice qui peut gêner le développement de la culture.

C'est cependant ses graines qui posent le plus gros problème. Contenant une teneur importante d'alcaloïdes, elles sont toxiques. En grande quantité, leur ingestion peut entraîner la mort.

La vigilance sur les adventices à la récolte est donc de mise, en particulier sur ces deux espèces.



Datura : plante et capsule, source : Wikimedia Commons

Source : Terres Inovia, Récolte du soja : <http://www.terresinovia.fr/soja/cultiver-du-soja/recolte-et-stockage/recolte/>

Auteur : P.Y. LE NESTOUR, CDA31

LE CHOIX VARIÉTAL 2016 EN BLÉ TENDRE D'HIVER

Des choix différents en fonction des débouchés

Le choix variétal en blé tendre est essentiel. Il se raisonne principalement en fonction de la commercialisation envisagée.

Pour une production à destination de **l'alimentation animale**, on choisit généralement des variétés à fort rendement. La teneur en protéines est une caractéristique secondaire: Solehio, Arezzo, RGT Venezia, Rubisko, etc... on peut distinguer 2 cas de figure :

- Les blés fourragers commercialisés à un O.S. : ils peuvent être cultivés en pur ou en mélange de variétés si votre collecteur l'accepte.

- Les blés fourragers destinés à l'autoconsommation : il est alors possible d'envisager les mélanges de variétés mais aussi les mélanges de différentes céréales (avoine, triticale, seigle, blé) voire d'y ajouter des légumineuses (féverole, pois, vesce, etc...). Le choix se fait bien entendu en fonction des exigences de votre troupeau.

En règle général, plus le mélange est diversifié, plus il valorise le potentiel de vos sols et reste stable face aux aléas climatiques. En outre il ne laisse que peu de place au salissement grâce à une meilleure occupation aérienne et souterraine.

Pour une production destinée à **l'alimentation humaine**, le débouché le plus courant est la panification (il existe aussi des blés biscuitiers). Le type de commercialisation influe sur les variétés semées :

- Les variétés « anciennes » : Rouge de Bordeaux, Florence Aurore, Bladette de Puylaurens, Blé de Castelnaud, etc... sont intéressantes **dans une démarche de vente directe**. En effet, ces variétés, sont souvent recherchées par les petits transformateurs locaux. Ces filières sont toutefois **petites, demandent un investissement et un temps de travail important**, puisqu'elles exigent généralement que l'agriculteur cultive la variété en pur et s'occupe de la transformation première (mouture du blé en farine).

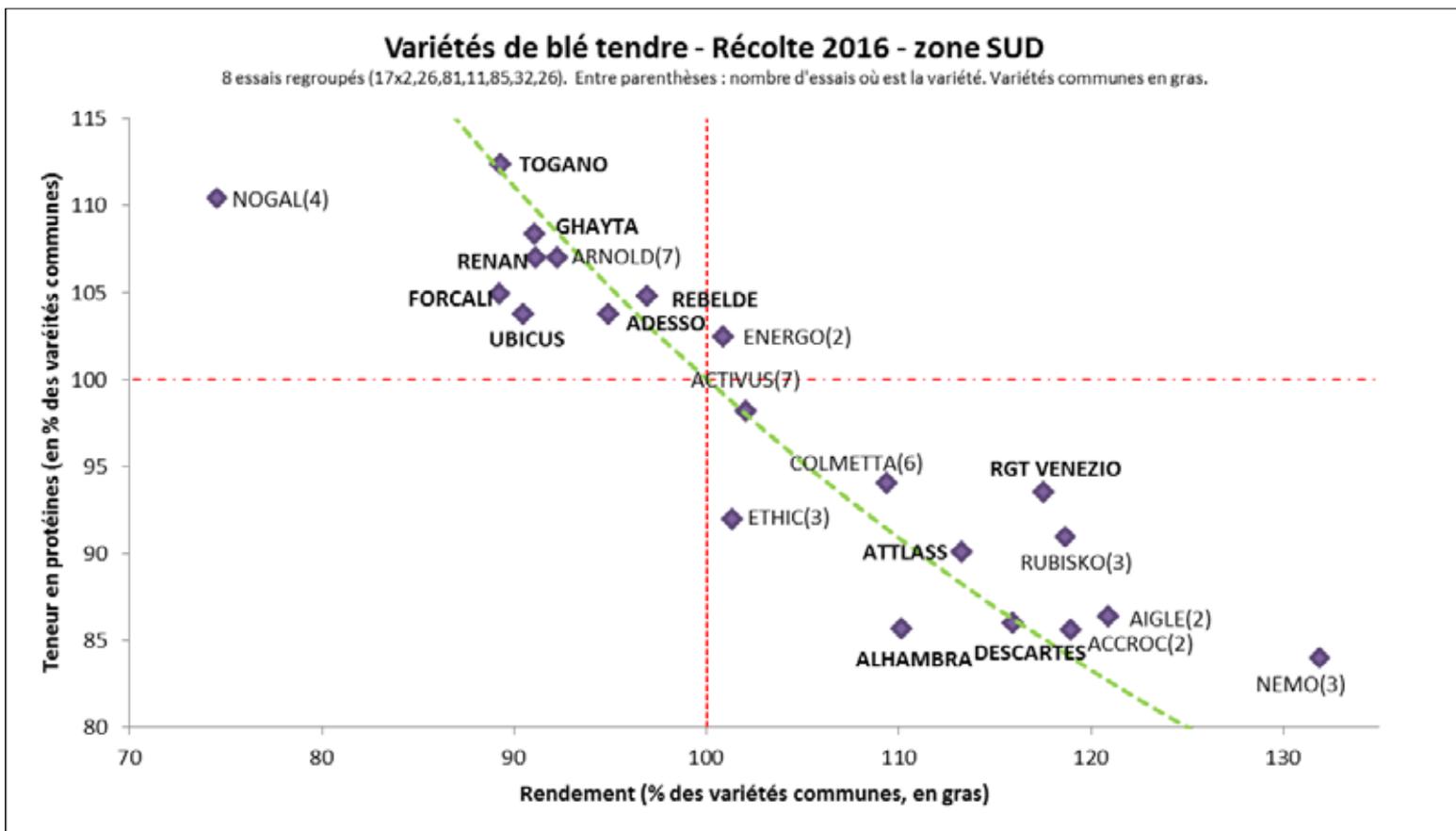
- Les variétés plus « modernes » : Nogal, Renan, etc... ont l'avantage d'être collectées par les O.S. ce qui simplifie la commercialisation. Les mélanges variétaux, s'ils sont acceptés par votre collecteur, amènent généralement une plus grande stabilité des rendements. Ces blés sont classés selon leur qualité boulangère :

- Les **Blés Panifiables Supérieurs** (BPS) sont des blés dont les caractéristiques boulangères conviennent à l'industrie boulangère

- Les **Blés Améliorants ou de Force** (BAF) ont une teneur importante en protéines, permettant de compenser les lots un peu faibles sur ce critère.

Résultats du criblage variétal 2016

Comme chaque année, le réseau ITAB et Arvalis testent des variétés de blés en conditions biologiques. Les résultats permettent d'apprécier les aptitudes des nouvelles variétés ainsi que de vérifier l'évolution des variétés inscrites les années précédentes. Les essais, cette année, présentent une grande précision : la variabilité des résultats est faible, pour chaque variété donnée. La moyenne générale de l'essai est bonne, à 38,7 q/ha et un taux de protéines moyen de 10,5%.



Classement des variétés de blé tendre en fonction de leur teneur en protéine et de leur rendement (source : ITAB, Arvalis)

Les rendements sont sur l'axe des abscisses et la teneur en protéine sur celui des ordonnées. L'échelle est donnée en % de la moyenne des variétés en gras. Les droites en rouge pointillé donnent les moyennes de l'essai.

Le but est d'avoir des variétés dans le carré en haut à droite, c'est-à-dire supérieur à la moyenne des variétés à la fois en terme de rendement et en terme de protéines. Malheureusement, ces variétés « miracles » n'existent pas. En effet, la teneur en protéine est inversement proportionnelle à la productivité de la variété : plus la variété produit des grains riches en protéines, plus le rendement est faible. Cette tendance est synthétisée par la courbe verte.

Trois stratégies apparaissent :

- Miser sur des variétés **riches en protéines** pour profiter du prix plus important donné à la protéine. Les variétés à privilégier sont celles présentes dans le carré en haut à gauche : **GHAYTA, TOGANO, FORCALI, RENAN**.

- A l'inverse, le producteur peut axer sa conduite culturale **vers un rendement important**, quitte à « sacrifier » le taux de protéines. Les variétés intéressantes sont alors : **RUBISKO, RGT VENIZIO,...** Attention cependant : des lots présentant des teneurs inférieures à 10% de protéines seront déclassés en blés fourragers avec des prix moins rémunérateurs. Cette stratégie est donc beaucoup plus adaptée pendant la période de conversion puisque un blé en conversion est obligatoirement orienté vers l'alimentation animale.

- Trouver **un compromis** entre ces deux composantes.

Les variétés intéressantes sont celles se trouvant près de l'intersection des deux droites rouges : **REBELDE, ENERGO, ACTIVUS**.

Certaines variétés (ARNOLD, FORCALI, GHAYTA) sont testées depuis peu d'années. Même si leurs résultats sont prometteurs, d'autres essais sont nécessaires afin de les confirmer. Ces variétés doivent donc être testées avec prudence.

Ces stratégies vont impliquer des conduites culturales différentes, en particulier au niveau de la gestion de la fertilisation.

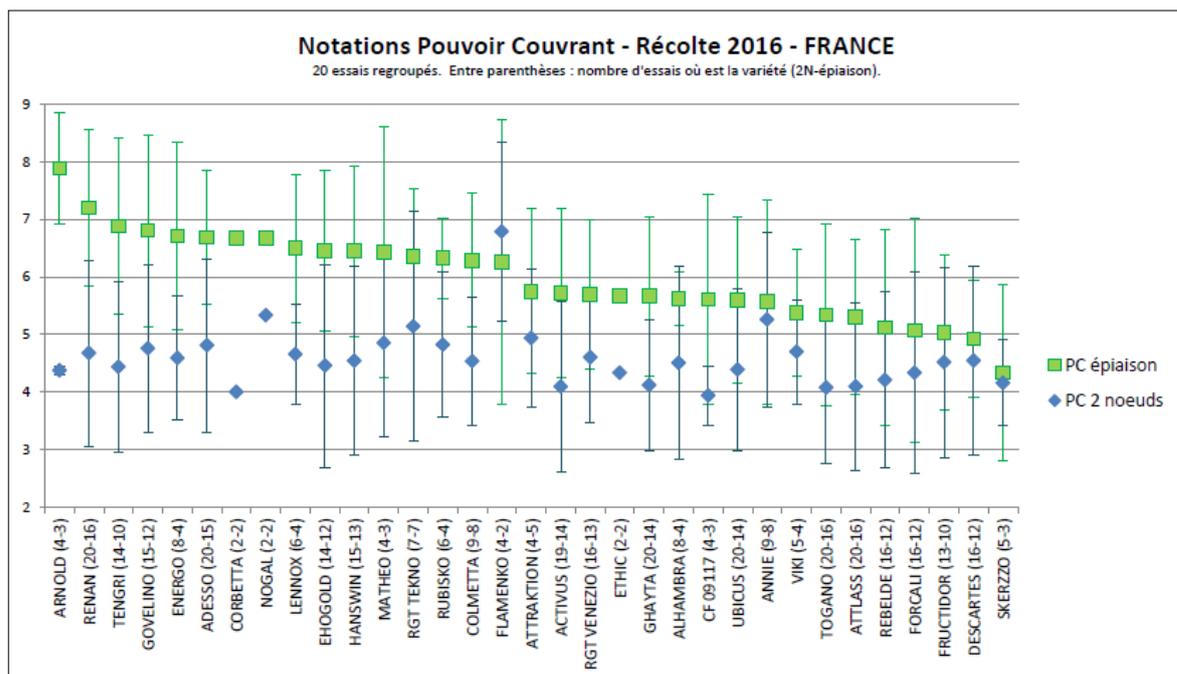
Si le potentiel de rendement et la teneur en protéines sont deux critères importants dans le choix de la variété semée, d'autres éléments sont à prendre en compte, en particulier **le profil de résistance aux maladies**.

Ainsi, NOGAL, qui est resté longtemps une référence en blé biologique sur la zone Sud-Ouest, décroche en 2016 en terme de rendement. Ceci s'explique par sa sensibilité à la rouille jaune toujours accrue. Comme cette maladie semble s'installer durablement dans le paysage, il est conseillé d'éviter de semer des variétés sensibles à cette maladie.

De même, REBELDE, présente des résultats intéressants pour la stratégie « Compromis ». Elle est cependant sensible à la septoriose.

Au contraire IZALCO CS, est une variété très peu sensible à la rouille jaune et à la septoriose.

Dernier point noté, particulièrement important en agriculture biologique : **le pouvoir couvrant**. De la culture en place. Il peut être important de privilégier des variétés avec un pouvoir couvrant fort afin de concurrencer les adventices de la parcelle. Là encore les variétés ne sont pas identiques : ARNOLD possède un excellent pouvoir couvrant au stade épiaison mais faible au stade 2 nœuds tandis que FLAMENKO a le pouvoir couvrant le plus haut au stade 2 nœuds mais dans la moyenne au stade épiaison.



Pouvoir couvrant de variétés de blé tendre, aux stades 2 nœuds et épiaison. (source : ITAB, Arvalis)

Le choix des variétés cultivées repose donc sur de multiples critères. Il doit prendre en compte votre débouché et stratégie de commercialisation mais également les caractéristiques agronomiques de chaque variété.

Auteur : Y. FERRIE, CDA81 , P.Y. LE NESTOUR, CDA31

VOS CONTACTS DEPARTEMENTAUX

► **Eric ROSSIGNOL** - 05 61 60 15 30
eric.rossignol@arriege.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 09

► **Pierre-Yves LE NESTOUR** - 05 61 10 42 79
pierre-yves.lenestour@haute-garonne.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 31

► **Grégoire MAS** - 05 65 23 22 21
g.mas@lot.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 46

► **Yves FERRIE** - 06 84 92 71 64
y.ferrie@tarn.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 81

► **Sandrine VIGUIÉ** - 05 65 45 27 74
sandrine.viguie@aveyron.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 12

► **Jean ARINO** - 05 62 61 77 28
ca32@gers.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 32

► **Lise BILLY** - 05 62 34 66 74
l.billy@hautes-pyrenees.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture 65

► **Ingrid BARRIER** - 05 63 63 07 11
ingrid.barrier@agri82.fr
Chambre d'Agriculture 82

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir».

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) Grandes Cultures sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>
- La CRAMP : <http://www.mp.chambagri.fr/-Bulletin-Sante-du-vegetal-.html>

N'hésitez pas à les consulter.

«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Pierre-Yves LE NESTOUR, référent agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 10 42 79 - pierre-yves.lenestour@haute-garonne.chambagri.fr»

61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7
www.haute-garonne.chambagri.fr

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Avec la participation financière de :

